

# Cahier des charges

## Concours vidéo GERPAC 2019

### « Pharmacotechnie »

Date limite de candidature : 1<sup>er</sup> juin 2019

Les prochaines journées européennes du GERPAC en octobre 2019 accueilleront la 1<sup>ère</sup> édition du concours vidéo de technologie hospitalière. Ce concours ouvert à toutes les équipes pharmaceutiques a pour objectif de valoriser des vidéos illustrant un ou plusieurs aspects de la pharmacotechnie hospitalière.

La vidéo sera destinée à des professionnels de santé ou au grand public dans un but pédagogique ou informatif

En pratique :

Le concours a pour objet de sélectionner une courte vidéo sur des activités de pharmacotechnie afin de valoriser cette activité. Les vidéos retenues seront présentées lors du congrès GERPAC 2019.

#### **Objet de la vidéo**

L'objectif de votre vidéo sera d'illustrer une ou plusieurs pratiques de pharmacotechnie au travers de votre domaine d'expertise et de votre retour d'expérience. Elle peut porter sur des aspects de formulation, de préparation ou de contrôle. La vidéo sera destinée à des professionnels de santé hospitaliers non uniquement pharmaceutiques ou à des patients. Elle pourra avoir des objectifs techniques, pédagogiques, informatifs.

#### **Recommandations aux auteurs des vidéos**

(D'après ESRA video guidelines – <http://esra.thevideocontest.org>)

- Présentez-vous dans l'introduction. N'oubliez pas votre équipe.
- Introduisez votre sujet. Présentez la ou les pratiques de pharmacotechnie concernées et l'objectif pédagogique de votre vidéo.
- N'oubliez pas d'annoncer votre plan.
- Prenez en compte la courbe d'attention de votre auditoire qui est à son maximum pendant les deux-trois premières minutes. Elle diminue ensuite avant de remonter un peu à la fin lors de votre conclusion. Les points les plus compliqués doivent ainsi être abordés au début.
- Soyez didactique. N'hésitez pas à recourir à des schémas présentant votre démarche, les étapes de l'activité faisant l'objet de votre présentation. Vous pouvez éventuellement superposer vos photos/vidéos avec ces schémas.

- Sous-titrez vos vidéos avec le texte (anglais et/ou français) reprenant les principales informations présentées à l'oral.
- Dans le cas d'une présentation mettant en avant une démarche avec une étape de réflexion, il est possible de marquer un temps d'arrêt et de poser une question à l'auditoire par exemple : Qu'auriez-vous fait ?
- N'oubliez pas de rendre flou tout élément pouvant permettre d'identifier un patient (étiquettes des préparations, fiche de fabrication nominative par ex) ou une marque de produit de santé.
- Apportez beaucoup de soin à l'enregistrement audio. Si l'enregistrement en live n'est pas satisfaisant, n'hésitez pas à doubler la bande son.
- Terminer votre vidéo par les messages importants pour la pratique, y compris les points indispensables et les écueils à éviter.
- Vous pouvez indiquer à l'écran votre nom, affiliation et votre adresse mail afin de faciliter des contacts ultérieurs.

### **Conditions de candidature**

Tout membre de l'équipe pharmaceutique (pharmacien, interne, préparateur en pharmacie) exerçant dans un établissement de santé.

Le porteur du projet devra être adhérent au GERPAC.

Le porteur de projet devra avoir l'accord de diffusion de la vidéo pour toutes les personnes apparaissant dans l'animation ainsi que celui du chef de service le cas échéant (voir formulaire d'inscription annexe 1 et 2)

### **Calendrier**

La soumission des projets devra se conformer à l'ensemble des critères définis infra et les demandes devront être adressées **avant le 1<sup>er</sup> juin 2019** minuit.

Le Conseil Scientifique du GERPAC sélectionnera la meilleure vidéo qui sera présentée en séance plénière lors du congrès 2019.

### **Critères d'éligibilité au concours**

Le Conseil Scientifique sélectionnera les vidéos sur la base des critères suivants :

- La mise en valeur de la pharmacotechnie à l'hôpital
- La conformité de la vidéo au règlement
- La qualité pédagogique des messages et leur efficacité au regard du thème choisi
- L'originalité de la vidéo
- La possibilité de transposition des messages, des techniques à d'autres équipes hospitalières
- La qualité graphique et sonore de la vidéo ainsi que l'esthétique générale du support

Toute vidéo ne correspondant pas à l'objet du concours ou comportant un contenu jugé inadéquat ne sera pas éligible. La vidéo doit, avant envoi, être validée par le chef de service (signature et

tampon sur le formulaire d'inscription Annexe 1) et respecter le règlement intérieur de l'établissement. Toutes les personnes qui y figurent doivent avoir signées l'autorisation de filmage et de diffusion (Annexe 2). Ces signatures sont sous la responsabilité du porteur du projet (attestation sur l'honneur sur papier libre).

**La vidéo devra être enregistrée sous format mp4 et ne devra pas dépasser 6 minutes.**

### **Règlement du concours**

Le formulaire d'inscription (Annexe 1) identifie le porteur du projet (organisation, service, établissement) et recense l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation du projet ainsi que les personnes apparaissant dans l'animation. Ce document précise l'objectif de la vidéo et les thématiques traitées. Il est signé par le porteur du projet et le chef de service le cas échéant.

Le porteur du projet doit être adhérent au GERPAC.

Chaque équipe pharmaceutique ne peut proposer qu'une seule vidéo. Les contenus de la vidéo doivent être une création originale du porteur du projet. Une déclaration sur l'honneur sur papier libre, atteste que le porteur du projet détient tous les droits nécessaires (droits d'auteur, droit à l'image, droits de propriété intellectuelle) pour cette vidéo ou, éventuellement, pour son utilisation et qu'ils acceptent les termes concernant l'utilisation et la diffusion de la vidéo. Ne constituant pas un support commercial, la vidéo ne doit pas faire la promotion d'un produit, d'un dispositif ou d'un équipement de production ou de contrôle.

Les meilleures vidéos retenues par le Conseil Scientifique seront consultables en accès libre sur le site du GERPAC

### **Comment candidater ?**

La participation à ce concours se fait par courriel par WeTransfer (<https://wetransfer.com>) aux adresses suivantes :

- [denis.brossard13@gmail.com](mailto:denis.brossard13@gmail.com) (président du Conseil Scientifique)
- [frederic.lagarce@univ-angers.fr](mailto:frederic.lagarce@univ-angers.fr) (vice-président du Conseil Scientifique)

avec pour objet : « GERPAC19 VIDEO ».

Chaque dossier doit comporter :

- Le formulaire d'inscription entièrement renseigné, signé par le porteur du projet et le chef de service le cas échéant : tout formulaire incomplet ne sera pas retenu
- Le lien de téléchargement de la vidéo
- L'autorisation de filmage et de diffusion signée par tous les participants de la vidéo
- La déclaration sur l'honneur établi par le porteur du projet sur les droits nécessaires (papier libre, cf supra)

## Formulaire d'inscription Concours vidéo GERPAC 2019

Je soussigné(e) : .....(porteur du projet)

Titre et fonction : .....

Exerçant dans le service de : .....

Adresse professionnelle : .....

Adresse courriel : .....

Téléphone professionnel : .....

Déclare participer au **concours vidéo GERPAC 2019**, après avoir pris connaissance de son règlement.

Titre de la vidéo : .....

Objet de la vidéo : .....

.....

.....

.....

Personnes physiques ou morales ayant participé à la vidéo hors figurant(s) :

.....

J'accepte que cette vidéo soit mise en ligne sur le site du GERPAC.

J'atteste avoir obtenu l'autorisation de diffusion pour toutes les personnes apparaissant dans cette vidéo et joints les attestations correspondantes. Je confirme qu'il s'agit d'un travail original n'ayant jamais fait l'objet d'une soumission à un congrès ou d'une diffusion sur internet.

Signature et date

Signature, tampon et date

Porteur du projet

Chef de service

## Autorisation de filmage et de diffusion

### Concours vidéo GERPAC 2019

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués.

Je soussigné (Nom et prénom) \_\_\_\_\_ autorise (le porteur du projet) :

- à me filmer, sans contrepartie de quelque nature que ce soit au sein de l'établissement (dénomination et adresse) .....

dans le cadre du projet (intitulé de la vidéo).....

- à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les captations de mon image aux fins de soumission au concours vidéo du GERPAC

- à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, les captations de mon image lors du congrès du GERPAC et sur le site internet du GERPAC.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de mon image, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

**Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant.**

Fait à .....le.....

Signature précédée de la mention " lu et approuvé - bon pour accord " »

**Fait en autant d'originaux que de signataires.**